



Réponses du Conseil d'administration d'EDF aux questions écrites des actionnaires posées en vue de l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2012

EDF a reçu huit questions écrites des actionnaires. Conformément à la loi et en particulier à l'article L.225-108 alinéa 4 du Code de commerce, le texte intégral des questions écrites reçues et des réponses apportées par le Conseil d'administration figure ci-dessous.

Une version synthétique de ces questions et des réponses apportées par le Conseil a été lue en Assemblée Générale.

- **Questions de l'association EDF Actionnariat Salarié (EAS).**

1°/ « Le cours de l'action EDF est aujourd'hui de 16 euros environ, soit la moitié du cours d'introduction. Les actionnaires salariés sont très inquiets, car, même si l'environnement boursier est difficile, l'action EDF "sous-performe" les autres valeurs du CAC 40, y compris celles du secteur des "Utilities" en général. Cette baisse ininterrompue du cours de l'action EDF semble marquer le doute des marchés et investisseurs quant au "business model" d'EDF. En effet, ce modèle, presque exclusivement axé sur la production nucléaire, est soumis à une augmentation des coûts et des investissements, à laquelle s'ajoute une forte régulation des prix de l'électricité. Dans ce contexte, les 2 questions suivantes se posent aux actionnaires salariés et anciens salariés d'EDF :

Comment peut-on concilier un modèle d'entreprise cotée en bourse avec des besoins financiers futurs colossaux, indispensables au maintien et au développement de l'outil de production – nucléaire et renouvelable – et des réseaux ? »

Réponse du Conseil d'administration :

Pour EDF comme pour toute autre entreprise, il est normal et nécessaire d'investir. Les investissements sont facteurs de compétitivité et de réindustrialisation. Nous allons continuer, pour poursuivre l'amélioration de la performance industrielle et de la sûreté des installations. Ces investissements sont tout à fait compatibles avec notre modèle d'entreprise cotée en bourse et l'équilibre économique résultera des cash flows générés.

2°/ « La politique de distribution de dividendes n'a malheureusement ni servi le cours de l'action ni la politique d'investissement et de développement de l'entreprise. Devant le peu de succès de cette politique, quelles solutions pourrait-on proposer pour d'une part redonner confiance aux actionnaires qui espèrent une remontée du cours de l'action et d'autre part répondre aux besoins d'investissement de l'entreprise ? »

Réponse du Conseil d'administration :

Le cours de bourse d'EDF a été affecté négativement notamment par les incertitudes liées à la conjoncture économique internationale et les conséquences de l'accident de Fukushima.

Mais le Groupe a affiché d'excellentes performances opérationnelles avec une production nucléaire en forte hausse depuis 2009 et une nette amélioration de la qualité de la distribution d'électricité, ainsi que de très bons résultats financiers. Le cours ne le reflète pas encore.

- **Questions du Conseil de surveillance du FCPE Action EDF**

3°I « EDF a pris l'habitude de distribuer au moins 50% de son résultat net courant sous forme de dividendes. Compte tenu des besoins en investissements croissants dans le domaine industriel (15 milliards d'euros par an à l'horizon 2015) et aussi dans le maintien et le développement des compétences internes, nous proposons de réduire de façon significative le taux de distribution du résultat net sous forme de dividendes. »

Réponse du Conseil d'administration :

Cette question rejoint les deux premières questions. La distribution proposée respecte l'équilibre économique de l'entreprise et les intérêts des actionnaires.

4°I « La presse a annoncé le renforcement du partenariat avec la Chine dans le domaine du nucléaire. Quels en sont les principaux axes ? Ce renforcement n'engendre-t-il pas à terme un risque de captation du savoir-faire du Groupe ? »

Réponse du Conseil d'administration :

EDF est présente depuis plus de trente ans en Chine où son expertise nucléaire est largement reconnue.

La Chine concentre en effet à elle seule près de la moitié des centrales nucléaires en construction dans le monde. Par sa présence dans ce pays, EDF, alliée à AREVA et à de nombreuses entreprises françaises, maintient ses compétences industrielles au meilleur niveau en participant à ces nouveaux projets.

- **Questions de Monsieur Jean-Louis Lefranc, actionnaire individuel et Président de l'association « Agents et Citoyens Actionnaires d'EDF et GDF pour le service public »**

5°I « Les dossiers Constellation et British Energy ne semblent pas évoluer dans le sens des perspectives évoquées lors de l'acquisition de ces sociétés et par ailleurs EDF va devoir faire face à des investissements considérables en France même. Les risques financiers et de bien d'autre nature sont considérables en matière de nucléaire et sont encore plus compliqués dès lors qu'ils se situent hors de France. Le moment n'est-il pas venu de recentrer l'activité d'EDF sur le cœur de son métier en France ? »

Réponse du Conseil d'administration :

Comme nous vous l'indiquions déjà l'an dernier en réponse à cette même question, l'évolution de ces deux dossiers est positive.

Au Royaume-Uni, EDF Energy a affiché une très bonne performance opérationnelle en 2011, et aux Etats-Unis, après la totale renégociation de notre accord avec Constellation fin 2010, nous avons continué à défendre nos intérêts dans le cadre de notre JV Constellation Energy Nuclear Group (CENG).

Notre stratégie internationale contribue non seulement à la maîtrise industrielle au service de ses clients en France comme dans le reste du monde, mais également aux bons résultats du Groupe.

6°I « Il est possible que, comme l'avait indiqué le nouveau Président de la République avant d'être élu, la loi NOME soit modifiée voire suspendue. Si c'est le cas quels sont les nouveaux scénarios possibles et quels seraient les impacts en matière de politique tarifaire de l'entreprise ? Par ailleurs, il se dit ici ou là que déjà EDF serait confronté à des difficultés financières. Qu'en est-il exactement ? »

Réponse du Conseil d'administration :

La modification d'un texte législatif relève de la seule compétence des pouvoirs publics.

Par ailleurs, EDF n'est confrontée à aucune difficulté financière.

• **Question de Monsieur Michel Baur, actionnaire individuel**

7°I « Le TOP 10 2009, figurant au bilan social de l'entreprise, fait apparaître un montant de 6,98 millions d'euros pour les 10 meilleures rémunérations d'EDF SA. Le montant correspondant figurant au bilan social de 2010 fait apparaître un montant de 8,12 millions d'euros, soit une augmentation de 16,3%, en un an. Comment expliquer une telle augmentation en pleine période de crise économique ? ».

Réponse du Conseil d'administration :

L'évolution des dix meilleures rémunérations à périmètre comparable s'élève à +2,2% entre 2010 et 2011.

La rémunération fixe du Président-Directeur Général n'a pas évolué depuis son arrivée en 2009.

Pour l'année 2011, l'augmentation des dirigeants du Groupe, soit environ 700 personnes, s'est élevée en moyenne à 3,7%.

• **Question de l'ANAF (Association Nationale des Actionnaires de France)**

8°I « Nous vous serions obligés de communiquer lors de l'Assemblée Générale les renseignements ci-dessous :
- Proportion du capital détenu par les actionnaires individuels
- Par les institutionnels français
- Par les institutionnels étrangers
- Par les salariés »

Réponse du Conseil d'administration :

EDF a réalisé une étude sur les titres au porteur identifiables au 31 décembre 2011, qui a conduit aux résultats suivants :

- Les actionnaires individuels détiennent 2,82 % du capital
- Les institutionnels français : 3,07%
- Les institutionnels Europe hors France : 4,70%
- Les institutionnels Reste du monde : 3,06%
- Et les salariés environ 1,84 %